

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 03 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le trois décembre à dix-neuf heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Absents : 0
Excusés : 0

Etaient présents :

M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Jean-Charles MARIE — M. Jean-Michel DUPONT – M. Olivier BOURNEZ -
Mme Mélanie BOUERY - Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine
THIRION – M. Philippe MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M.
Valentin MANGEOLLE

Date convocation :

1^{er} décembre 2020

Absent (s) : //

Date affichage :

11 décembre 2020

Procuration (s) : //

Mme Pascale LABEUCHE est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 50/2020

Objet : TARIF AFFOUAGE 2020 2021

Le Maire propose au Conseil Municipal le tarif de l'affouage 2020/2021

Compte tenu des essences et quantités mises à disposition, la commission forêt a proposé de réactualiser le tarif en vigueur

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer un tarif de 11 euros TTC le stère pour l'exercice 2020/2021

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,

Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 03 décembre 2020. – Le Maire, Jacky CHIPAUX